

## **BIEVRE - LIERS - ENVIRONNEMENT**

**Maison des Associations**

**38 260 La Côte-Saint-André**

**Tel 04 74 20 26 46**

**Philippe LAMBELAIN**

*Balbins, le samedi 19 avril 1997*

*Chers amis,*

*L'association Bièvre - Valloire - Avenir, dont Bièvre - Liers - Environnement est membre depuis 1993, a terminé sa mission et abouti à la mise en place du Syndicat Mixte de Bièvre - Valloire. Ce pays expérimental regroupe quatre Etablissements Publics : Les Communautés de Communes de Beaurepaire, de Bièvre Est et de Chambaran ainsi que le District de la Côte-Saint-André, soit 62 communes et 57 000 habitants. Un Pays est né, un certain nombre d'actions ont été programmées pour les cinq années qui viennent, la balle est aujourd'hui dans le camp des élus des différentes structures qui composent ce Syndicat Mixte.*

*Le Syndicat Mixte et le sénateur Boyer, président de Bièvre - Valloire - Avenir, souhaitent que cette association se transforme en **Bièvre - Valloire - Economique et Social**, soit un Conseil Economique et Social qui travaillerait en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte.*

*Il aurait pour mission d'associer les « forces vives » du Pays de Bièvre - Valloire à la définition et la mise en œuvre de la politique économique et sociale dans le cadre du Syndicat Mixte du Pays de Bièvre - Valloire. Elle collaborera et participera ainsi à la vie du Pays par une triple mission :*

- Favoriser le dialogue entre les acteurs de la vie économique et sociale et le Syndicat Mixte.*
- Répondre au Syndicat Mixte par des avis consultatifs sur les projets économiques et sociaux engagés par lui.*
- Etre une force de proposition.*

*Les associations environnementales ont donc été sollicitées, elles auront un représentant dans ce Conseil Economique et Social.*

*Président de l'association Bièvre - Liers - Environnement, membre du bureau de Bièvre - Valloire - Avenir, je me suis engagé à mettre en route la dynamique qui aboutira au choix de ce représentant :*

- Parce que nous appartenons à ce Pays de Bièvre - Valloire et que nous avons tous une conception assez proche de son devenir ou de ce que nous ne voulons pas qu'il devienne.

- Parce que nous nous devons d'être représentés dans une telle structure, seul moyen de permettre un tremplin aux idées que nous développons et de les faire connaître, voire aboutir dans des domaines socio-économiques variés.

- Parce que, une fois encore, les associations environnementales montreront l'exemple, par leurs capacités à travailler ensemble et fonctionner démocratiquement. Nous nous connaissons déjà par divers biais, nos chemins s'étant croisés à de nombreuses reprises.

C'est pourquoi je sollicite votre association, qui fait partie du périmètre du Pays de Bièvre - Valloire et propose, par souci d'efficacité, trois phases de travail, pour aboutir au choix de ce représentant :

**- Dans un premier temps : jusqu'au 9 mai**

Chaque association se réunit et recherche dans ses troupes une personne motivée et qualifiée qui réponde au profil défini par le Syndicat Mixte :

- Elle ne peut être une élue du suffrage universel (commune, Conseil Général, Régional ...).
- Elle habite et travaille dans le Pays Expérimental.
- Elle aura le souci de consulter régulièrement les différentes associations environnementales, qu'elle représentera, sur les dossiers qui les intéressent, étudiés par le Conseil Economique et Social et de faire remonter les observations ou demandes des associations.
- Elle aura un esprit constructif au sein du Conseil Economique et Social, devant croire en cette notion nouvelle de Pays et avoir le souci d'y faire progresser les idées des associations et d'apporter la dimension « environnement - qualité de vie - protection et gestion des espaces naturels » dans l'ensemble des dossiers traités par le C E. S.
- Elle s'engage pour six ans, durée du mandat, c'est une bénévole.
- Elle réunira, une fois par an ou plus (à définir), les bureaux des différentes associations pour faire le point.

Chaque association vérifie également dans la liste des associations contactées, qu'aucun oubli n'a été fait dans son secteur. Si le cas se présente, qu'elle informe très rapidement Bièvre - Liers - Environnement qui fera le nécessaire.

**- Dans un second temps : le vendredi 16 mai, à 20 h 30, Salle de la maison du District, à la Côte - Saint - André.**

Bièvre - Liers - Environnement vous propose une réunion qui regroupera les membres des bureaux des associations, ainsi que les personnes pressenties par les associations, qui accepteraient de s'investir, respectant les conditions définies plus haut.

Nous insistons sur l'importance de la présence, à cette réunion, de représentants de toutes les associations environnementales, quelque soit leur taille, même si elles sont dans l'impossibilité de proposer un candidat. En cas de présence impossible, l'association donnera pouvoir (ci-joint) à l'une des associations de son choix de la liste si dessous. Ce pouvoir sera envoyé à Bièvre -

*Liers - Environnement qui assure temporairement le secrétariat et enverra un compte-rendu de la réunion.*

*Une information plus complète sera dispensée durant cette réunion, des élus du Syndicat Mixte et des membres de Bièvre - Valloire - Avenir pourront être invités afin que les uns et les autres puissent répondre à toutes vos questions.*

*Nous affinerons lors de cette réunion le rôle du représentant de nos associations et le mode de fonctionnement « représentant - associations ».*

*Nous déterminerons le mode de scrutin pour l'élection du représentant.*

*Bièvre - Liers - Environnement se propose d'assurer le secrétariat des réunions préparatoires.*

*Au terme de cette réunion, les associations décideront de la marche à suivre, à savoir l'élection du représentant, à la fin de la réunion, ou la nécessité d'organiser une autre réunion, **dans un troisième temps.***

*Il serait important qu'une personne bénévole motivée, seconde, à terme, le représentant des associations dans le secrétariat.*

*Une chance nous est offerte aujourd'hui d'être présents dans le premier Pays Expérimental français en démarrage, il faut la saisir. Ces Pays, qui se dessinent, préfigurent les découpages de la France de demain : ils correspondent à une réalité géographique, à l'exemple de la Bièvre - Valloire, une identité plus réelle, bassin de vie, de travail. J'en suis persuadé, nos associations seront au rendez - vous !*

*Dans l'attente de tous nous rencontrer, nous vous envoyons toute notre amitié.*

*Philippe LAMBELAIN , Président de B.L.E.*

